



	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		
(325 846,58+58 412,54+12 000)	396 259,12	- 377 803,12 = +18 456
<b>FONCTIONNEMENT :</b>		
	Excédent 2018	- 12 000,00
	43 796,07	- 12 000,00 = + 31 796,07
	Soit un résultat global de	
	31 796,07	+ 18 456,00 = + 50 252,07
	Et en résultat cumulé <b>2017 + 2018</b>	
Fonctionnement	32 434,67	+ 31 796,07 = + 64 230,74
Investissement (-15 180,61)	+ 18 456	= + 3 275,39
Soit un excédent global de .....		+ 67 506,13

Ces subventions viennent d'être encaissées en début d'année 2019.

Nous affectons donc 37 000€ d'excédent de fonctionnement à l'investissement pour l'autofinancement.

La dette à long terme au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élève à 471 748,23€ soit 1857,41€/habitant. Ce qui peut paraître énorme.

Il faut savoir que les collectivités, contrairement à l'état, empruntent pour de l'actif (bâtiments, école, mairie, église, routes...) et non pour payer leur fonctionnement courant (électricité, personnel...)

A ce jour les très gros investissements sont terminés, et ceux qui sont en gestation s'autofinanceront. Le recours à l'emprunt à l'avenir devrait être minime, voire inexistant.

Notre encours de la dette est de 33 505,27€ qui représente un taux d'endettement de 20,11% par rapport aux dépenses réelles.

L'année dernière nous avons récupéré le local de l'ancienne mairie, en 2020 nous récupérerons celui de l'étage, pour une valeur estimée des domaines de 105 000€ chacun, soit 210 000€ ; nous avons 6 garages d'une valeur de 50 000€, ainsi qu'un terrain constructible de 50 000€, soit un avoir total de 310 000€.

Si ces biens étaient vendus pour rembourser le capital de la dette, nous serions à 161 784,23€ de capital restant dû, soit moins de 5 années de remboursement de dette.

Aujourd'hui, une partie de cet actif est loué, et demain ce seront les appartements qui, en une année pleine, représenteront un revenu de 16 800€, soit pratiquement 50% de l'annuité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, préfère conserver les biens, car l'on ne vend qu'une fois, alors que les emprunts ont une échéance finale.

Ces résultats nous permettent d'affronter l'avenir avec calme et sérénité. Pour cette dernière année du mandat, nous vous présentons un budget équilibré et sincère, avec un report des résultats, comme nous l'avait fait remarquer la chambre régionale des comptes, qui nous avait vérifiés en 2013, suite à une dénonciation. Ci-dessous la conclusion :

Considérant qu'aux termes de l'article L1612-4 du code général des collectivités « le budget de la collectivité est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajoutées aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice. »

Ce budget est établi :

- Sans emprunt d'équilibre,
- Sans augmentation des taux communaux,
- Sans diminution des abattements des bases de taxe d'habitation (5% général, 15% par enfant à charge, et 5% pour personne handicapée),
- Sans diminution des subventions aux associations dont le montant représente 5,77% des dépenses totales.

Comité des Fêtes 4 500€, qui organise la fête et permet aux enfants d'avoir les jeux gratuits tout un week-end.

Comité des Anciens Combattants 300€ qui vient rehausser la commémoration pour la fête locale, et honorer nos chers disparus qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Amicale des Aînés 1 000€ qui permet à nos anciens de se retrouver, de voyager, et de garder un lien.

Amicale des Pompiers 300€ qui leur permet de financer leur mutuelle pour sauver nos vies.

Auto-cross 1 200€ permet de nous faire connaître dans toute la France.

Coopérative scolaire 1 125€, cela permet de faire des sorties et des animations pour nos enfants. Merci aux enseignants, aux ATSEMS et tout le personnel de faire vivre notre école.

Empeaux Ludique organise en autonomie diverses manifestations (vide-greniers, bourses aux jouets, aux livres) et reçoit une subvention de 1 200€

servant à organiser le repas des aînés et agents communaux, permettant aux anciens de se retrouver et de se sentir moins isolés.

Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à les rejoindre pour leur donner un coup de main, toutefois, vous pouvez déjà les encourager par votre présence dans les manifestations.

Merci encore à tous ces bénévoles qui sont le lien vivant de la commune.

Pour cette année, nous verrons :

la rénovation du puits, du calvaire, ainsi que le mur de soutènement de l'ancien cimetière, la création d'un columbarium et de l'ossuaire, la rénovation de la toiture de la mairie et de l'école, l'aménagement en appartement de l'ancienne maire, les mises aux normes handicapés de la salle polyvalente et de l'abri-bus, ainsi que les têtes de trottoirs, qui permettront également aux mamans avec des poussettes ou les assistantes maternelles de mieux circuler, la sécurisation du chemin d'En Doucet dans sa partie urbanisée avec pose de panneaux d'agglomération (vitesse limitée à 50 km/h) et pose de bandes rugueuses, en collaboration avec le SDEGH et le Muretain Agglo, l'effacement des réseaux sur le chemin de Goujon et la pose de lampadaires et réfection totale de la voirie, tout comme au chemin de Lambès, avec une sécurisation avec panneau d'agglomération et ralentisseurs lyonnais.

Continuons à investir car en France 75% de l'investissement est généré par les finances publiques.

L'argent public est aux entreprises ce que les abeilles sont à la nature.

Ci-dessous le budget :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
194 284€	194 284€
INVESTISSEMENT	
232 447€	232 447€

Permanences du secrétariat de la Mairie d'Empeaux :  
Mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures.  
Pour tous ceux qui veulent communiquer avec la maire d'Empeaux :  
[Mairie.empeaux@wanadoo.fr](mailto:Mairie.empeaux@wanadoo.fr)  
Tel : 05 61 91 43 24

